Agence du revenu du Canada

RC96 F (16)

Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) Demande de retirer des fonds d'un REER

Utilisez ce formulaire pour faire un retrait de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dans le cadre du REEP. Remplissez la partie 1 et remettez le formulaire à l'émetteur de votre REER.

Pour en savoir plus sur le REEP, y compris les conditions d'admissibilité et de participation, les programmes de formation admissible, et les établissements d'enseignement agréé, consultez le guide RC4112, Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).

Partie 1 – Remplissez cette partie si vous voulez fa	aire un retrait REEP de votre REE	:R				
Prénom et initiale(s)	Nom de famille		Numéro d'assurance sociale			
					Щ	
Adresse	Ville	Province ou	Territoire	e Code p	ostal	
					سلب	
Qui est l'étudiant REEP? (ne cochez qu'une seule case)	Vous Votre époux o	u conjoint de f	ait			
Si vous avez coché « votre époux ou conjoint de fait », inscrivez ci-						
Remarque : L'étudiant REEP doit demeurer le même pour tous les	retraits dans toutes les années de la particip	pation courante				
Nom de votre époux ou conjoint de fait			Numéro	o d'assuran	ce social	е
<u> </u>					$\perp \perp \perp$	
1. Étes-vous un résident du Canada?						
	ez pas faire de retrait REEP. Ne remplissez	•				
2. L'étudiant REEP est-il inscrit à un programme de formation admi s'inscrire avant mars de l'année suivante à un tel programme?	ssible dans un établissement d'enseigneme	nt agréé ou a-t	-il reçu u	ne lettre l'ir	nvitant à	
	ez pas faire de retrait REEP. Ne remplissez	nas ce formi	ılaire			
	22 pas faire de fettalt (CET). Ne fettiplisses	pus oc forme	nanc.			
L'étudiant est-il inscrit à temps plein ou à temps partiel? À temps plein Allez à question 5. À temps partiel	Aller è question 4					
	Allez à question 4.					
4. L'étudiant remplit-il l'une des conditions relatives à une déficience						
Oui Allez à question 5. Non Vous ne pouve	ez pas faire de retrait REEP. Ne remplissez	pas ce formu	ilaire.			
5. Avez-vous fait des retraits REEP dans les années précédentes c	de la participation courante?					
Oui Allez à question 6. Non Allez à question						
6. Est-ce que ce retrait a été fait après janvier de la quatrième anné remboursement a commencé?	ée civile après celle de votre premier retrait F	REEP ou est-c	e que vo	tre période	de	
Oui Vous ne pouvez pas faire un autre retrait REEP avar suivant celle où vous avez remboursé tout votre solde		7.				
Ne remplissez pas ce formulaire.	suu KLLI .					
7. Combien voulez-vous retirer?		-	\$			Α
8. S'agit-il de votre premier retrait REEP cette année?						_
Oui Allez à question 9. Non Combien avez-	vous déjà retiré cette année dans le cadre d	u REEP?	\$			В
Si le total des lignes A et B dépasse 10 000 \$, l'émetteur de vot retrait qui dépasse la limite de 10 000 \$. Vous devez inclure la p dans votre déclaration de revenus et de prestations.	tre REER prélèvera de l'impôt sur la partie d partie du retrait qui dépasse 10 000 \$ comme	e votre e revenu,				
9. Combien avez-vous retiré dans le cadre du REEP dans les anné	es passées pour votre participation courante	€?	\$			С
Ne tenez pas compte des montants que vous avez inclus dans v précédentes parce que vous avez dépassé la limite de 10 000 \$. l'émetteur de votre REER prélèvera de l'impôt sur la partie de vo	. Si le total des lignes A, B et C dépasse 20 tre retrait qui dépasse la limite de 20 000 \$.	000 \$.				
inclure la partie qui dépasse 20 000 \$ comme revenu, dans votre	·					
10. Quel est le numéro de compte du REER duquel vous voulez fai	ire le retrait REEP?					
Attestation	and a large and a constant at a constant					
J'atteste que les renseignements fournis dans la partie 1 de ce forn	nulaire sont exacts et complets.		——	Annáa	Maia	lour
Signature du participant				Année	Mois	Jour I
Doutio 2 À nomentie non llématteur du DEED				$-\!\!+\!\!-\!\!\!+$		
 Partie 2 – À remplir par l'émetteur du REER Ne nous envoyez pas de copie de ce formulaire. Conservez-le Si le total des lignes A et B ci-dessus dépasse 10 000 \$ ou si le montant excédentaire. Déclarez le montant retiré à la case 25 d'un feuillet T4RSP, que Pour en savoir plus sur la façon de déclarer les retraits REEP, conservez de la case 25 d'un feuillet T4RSP, que 	total des lignes A, B et C ci-dessus dépasse vous émettez au nom du rentier du REER p	e 20 000 \$, pré bour l'année du	élevez l'in	npôt seuler	nent sur l	le
Nom de l'émetteur du REER						
Adresse	Ville	Province ou T	erritoire	Code p	ostal	
Numéro de téléphone	Montant retiré			Année	Mois	Jour
Trainers do telephone	\$	Date du retrait		1 1		1

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à arc.gc.ca/gncy/tp/nfsrc/nfsrc-fra.html et le(s) Fichier(s) de renseignements personnels ARC PPU 005. Canadä